

###### **ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**DU LUNDI 23 JANVIER 2023**

**Séance : 19h00**

**Lieu : Espace Louise Labé à ST SYMPHORIEN D’OZON**

|  |  |
| --- | --- |
| **FINANCES** | ***Présentés par*** |
| D.2023.01 – 1)Exercice 2023 – Ouverture de crédits d’investissement – Budget principal | ***Mireille BONNEFOY, Vice-présidente déléguée aux finances*** |
| D.2023.02 – 2)Exercice 2023 – Ouverture de crédits d’investissement – Budget annexe EMO |
| **MOBILITE** | ***Présenté par*** |
| D.2023.03 – 3)Attribution de subventions pour l’aide à l’achat de Vélo à assistance électrique (VAE), de VAE pliants, de vélos cargos et de vélos ayant bénéficiés de la pose d’un kit d’électrification, de vélos adaptés aux personnes porteuses d’handicaps pour l’année 2023 | ***Jean-Philippe CHONE, Vice-président délégué à la mobilité et aux déplacements*** |
| **ENVIRONNEMENT – TRANSITION ENERGETIQUE** | ***Présenté par*** |
| D.2023.04 – 4)Dispositif d’aides pour un fonds Air-Bois pour l’année 2023 | ***Mattia SCOTTI, Vice-président à l’environnement et à la transition écologique*** |
| **LOGEMENT** | ***Présenté par*** |
| D.2023.05 – 5) Convention n°1 d’attribution pour une aide à la rénovation thermique dans le cadre de Ma Prime Rénov' Sérénité | ***Nicolas VARIGNY, Vice-président délégué au logement*** |
| **ACCESSIBILITE** | ***Présenté par*** |
| D.2023.06 – 6) Rapport annuel 2022 de la Commission Intercommunale pour l’Accessibilité |

**Décisions du Bureau :**

N° B52.22 : Autorisation de signature du contrat n°2022.41.00 relatif à un accord cadre à bons de commande pour l’entretien et la maintenance des réseaux et dispositifs de gestion des eaux pluviales en zones d’activité sur le territoire de la CCPO

Montant : Sans montant annuel minimum et avec un montant annuel maximum de 96 000€ HT

Société : CHOLTON SAS

N° B53.22 : Sollicitation d'une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la mise en œuvre de la troisième année du 2ème Contrat Territoire Lecture signé le 17 décembre 2021

Montant : 19 133€ sollicités

Organisme : DRAC

N° B54.22 : Autorisation de signature de l'acte permettant à la CCPO d’acquérir une parcelle cadastrée section A n°1503, d’une superficie de 366m², sise Rue Tony Garnier ZA du Chapotin à Chaponnay, pour le projet de requalification de celle-ci

Montant : 50€/m² soit 18 300 € (variation possible en fonction de la superficie après arpentage)

Société : Société Nouvelle Roger de Lyon

N° B55.22 : Autorisation de signature du contrat n° 2022.42.00 relatif à la réalisation d’une voie mode doux, avenue des Pierres à Ternay (marché subséquent n° 17)

Montant : 87 193.30 € HT soit 104 631.96 € TTC

Société : SPIE BATIGNOLLES DUMAS

N°B56.22 : Autorisation de signature du contrat n°2022.43.00 relatif à l’aménagement d’un parking et de la voirie montée du Carton et au terrassement pour la pose de trois silos enterrés Place du Marché à St Symphorien d’Ozon (marché subséquent n°18)

Montant : 124 303.03€ HT soit 149 163.64€ TTC

Société : JEAN LEFEBVRE RHONE ALPES

N°B57.22 : Autorisation de signature de l’acte permettant à la CCPO d’acquérir une parcelle cadastrée A n°215 d’une superficie totale d’environ 70m2, sise Route de Mions à Chaponnay, pour le projet d’aménagement d’un tourne à gauche

Montant : 5€/m² soit 350 € (variation possible en fonction de la superficie réelle après arpentage)

Propriétaire : privé

N°B58.22 : Autorisation de signature de l’avenant n°1 au contrat n° 2022.26.00 relatif aux travaux d’aménagement du carrefour, chemin de la Blancherie et réfection de voirie chemin de Vénissieux à St Symphorien d’Ozon (marché subséquent n°15), du fait de la diminution de la surface de réfection de la voirie chemin de Vénissieux

Montant : - 7 142.16 € HT soit -12.99 % par rapport au montant initial, soit un nouveau montant de 47 851.75 €HT soit 57 422.10 €TTC

Société : SPIE BATIGNOLLES DUMAS

N° B59.22 : Autorisation de signature de l’avenant n°1 au marché n° 2022.05.02 relatif à la participation du bureau d’études aux réunions de validation à venir avec les comités de pilotage par l’ajout de 4 réunions en visioconférence supplémentaires dans le cadre de l’évaluation environnementale stratégique du Plan Climat Air Energie Territorial

Montant : 1 400€ HT soit + 9.41 % par rapport au montant initial, soit un nouveau montant de 16 285.00 € HT soit 19 542.00 € TTC

Société : MTDA

**Décisions du Président :**

N°52.22 : Signature du contrat n°2022.39.00 afin d’assurer la publication des avis, l’e-diffusion des dossiers de consultation, la réception électronique des plis et la communication électronique sur un profil acheteur dans le cadre des procédures de marchés publics

Montant : 2 000 € HT soit 2 400 € TTC/an

Société : DEMATIS

N°53.22 : Signature du contrat de prestations de services n°2022.40.00 pour la dératisation de la ZI du Chapotin à Chaponnay

Montant : 1 500 € HT soit 1 800 € TTC/an

Société : ACEDRA

N°54.22 : Signature d'une convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 €

Propriétaire : Privé

N° 55.22 : Signature d'une convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 €

Propriétaire : Privé

N°56.22 : Signature d'une convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 €

Propriétaire : Privé

N°57.22 : Signature d'une convention avec la commune de Marennes définissant les modalités de versement des aides de l'AMI SEQUOIA perçues par la CCPO et correspondant aux dépenses de la commune

Montant : -

Collectivité : Commune de Marennes

N° 58.22 : Signature d’une convention de travaux concernant la parcelle cadastrée section A n°1503 sise Rue Tony Garnier ZA du Chapotin à Chaponnay permettant le démarrage des travaux avant la signature de l’acte de vente

Montant : -

Société : Société Nouvelle Roger de Lyon

N°59.22 : Signature d’une convention de travaux concernant la parcelle cadastrée section A n°2146 sise Rue Tony Garnier ZA du Chapotin à Chaponnay permettant le démarrage des travaux avant la signature de l’acte de vente

Montant : -

Société : Mouss Auto

N°60.22 : Signature d’une convention de travaux concernant la parcelle cadastrée section A n°2377 sise Rue Tony Garnier ZA du Chapotin à Chaponnay permettant le démarrage des travaux avant la signature de l’acte de vente

Montant : -

Société : SCI du Plan

N°61.22 : Signature du contrat n°2022.44.00 pour équiper le service communication d’une nouvelle ligne téléphonique et d’un téléphone portable

Montant : Abonnement mensuel de 34.25 € HT soit 41.10 € TTC la 1ère année et de 37.50 € HT soit 45.00 € TTC les années suivantes ; Acquisition d’un téléphone pour un montant de 79.90 € HT soit 95.88 € TTC

Société : ORANGE

N°62.22 : Signature du contrat n°2022.45.00 pour une étude de faisabilité pour la réhabilitation de la piscine municipale de St Symphorien d’Ozon

Montant : 14 900 € HT soit 17 880 € TTC pour la mission de base ; 250€ HT de l’heure pour la réalisation de l’option n°1 (accompagnement juridique pour le transfert de l’équipement aquatique à la Communauté de communes)

Société : GECAT

N°63.22 : Signature du contrat n°2022.46.00 pour assurer le routage des cartes de voeux

Montant : 2 323.08 € HT soit 2 787.70 € TTC

Société : HANDIRECT SERVICES LYON

N°64.22 : Signature d'une convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 €

Propriétaire : Privé

N°01.23 : Signature du contrat n°2023.01.00 pour équiper le service technique d’une nouvelle ligne téléphonique et d’un téléphone portable

Montant : Abonnement mensuel de 34.25 € HT soit 41.10 € TTC et les autres années de 50 €HT soit 60 €TTC ; et l’acquisition d’un Samsung pour un montant de 99.90€ HT soit 119.88€ TTC

Société : ORANGE

N° 02.23 : Signature d’une convention de partenariat BAFA-BAFD 2023 pour organiser une session de formation générale BAFA en externat du 11 au 18 février 2023 sur le territoire de la CCPO

Montant : -

Organisme : CEMEA RHONE ALPES